Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

**Band:** 2 (1899)

Heft: 84

Artikel: Cote de l'argent

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-248978

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

travaille 5,000 kilogrammes de graisse par jour, environ.

Quant à la quantité de « beurre margariné » vendu à Paris, elle oscille entre 8,000 et 10,000

kilogrammes par jour.

Qu'on aille dire après cela que le bœuf n'est pas utile : après son travail, sa viande et sa peau, voici qu'il vient concurrencer les produits de la vache et qu'il nous donne du beurre!

JEAN D'ARAULES.

### Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 82 du Pays du Dimanche :

320. ENIGME.

Pain à cacheter.

321. SYNONYMES.

Noblesse oblige.

⋜ ul. - Aucun.

obscur. — Sombre. Hésiter.

uire. — Briller.

I pouvante. - Frayeur.

∞ ensible. - Tendre.

atisfaction. — Contentement.

 Rayer. 西 ffacer.

O pter. - Chosir.

₩ ut. — Terme.

angue. Dialecte.

⊢ dée. -- Pensée.

🖵 ager. Parier.

Ħ mule. - Rival.

# 322. MOYENS MNÉMONIQUES.

C I D. - T. C.

Les Trois Ordres de l'Architecture grecque: Dorique, Ionique, Corinthien.

Les deux Ordres complémentaires romains : Toscan, Composite.

#### 323. MOTS EN CROIX.

R PLINE S

T

0

Т

 $\mathbf{E}$ 

Ont envoyé des Solutions complètes : MM. M<sup>11e</sup> Cécile Boucon au Noirmont.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM. Une rêveuse à Boncourt ; Colombe fidèle à Bon-court ; Les deux commis du Chat botté à Biencourt; Les deux commis du Chat botté à Bienne; Oiseau bleu à Boncourt; Mané, Tchécel Pharès à Boncourt; Ad. Perlet à Berne; In osé da Deri tehi Blin Saignelégier; L'amie d'une marchande de ficelle à Réclère; Ai trouvé 1 vieux coucou à Ferrette; G. Trouvé à Rocourt; Marie la blonde à la Villa des fleurs à Porrentres.

#### 328. ENIGME.

Des humains je suis l'éternelle ennemie. Je me repais de sang et je trouve la vie Dans les bras de celui qui cherche ma mort.

#### 329. COQUILLES AMUSANTES.

Nº 1. — Qui rit trop le trouve bien. Nº 2. — Il a parié deux de ses billes. Nº 3. — Quand l'anguille est mordue, elle N° 2. — N° 3. –

ne sort plus. Nº 4. Il faut mordre le singe avant de le lécher.

Nº 5. Deux sinistres, Sardine et Turbot.

#### 330. LANGAGE FRANÇAIS.

Quelle est l'origine et quel est le sens de cette

C'est une clef dans une maison ?

#### 331. TRIANGLE.

XXXXXXX 1. - Premier descend d'un Hun.  $\overline{X} X X X X X$ 2. - Second est deux fois un.

3. - Trois, pardon des injures. XXXXX

XXXX 4. - Quatre sert aux fritures. 5. - Trois-quarts de Muse après. X X XXX6. — Puiston des gammes pures.

7. Sept est muet exprès.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir. 22 août courant.

# LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

Ai y aivay dains le temps ai S. in bon tiurië qu'ainmay les dgens ai pe achi les bétes. El ai-vait po tot béteille enne dozaine de dgerennes, les pu belles di Vâ, qu'aivin tchétiun louete nom. Comme ai n'aivai pe d'âtre béte dains son étâle que ces pores dgerennes, el airait bin voidgeay in poë s'el aivay aichebin fay des uës; el aitcheté in peté fonat à pétrole po botay en l'étàle po teni cte petéte famille à tchà, po-che qu'ai n'ainmait pe les voi grulay de frais à moitan de l'euvaie. Le premie djo que fonctionné son nové fona, note bon tiurië était absent ; tiain qu'ai rentré lai vâpray, el allé voi comment les deerennes se trovint de son nové système, s'el étint content. El entré dains l'étâle, tiudaint trovay son peté monde to rédjoéyi; Ailairme! Ai ne voit pu ran! ai n'ò pu ran! Qu'à-ce ai dire ? El aipeule : « Tiaitrine ! Tiaitrine! Veni vouère ». Lai tieugeniëre airrive tot ésiouësiay. « Poquoi ai vos franmay lai lade? dié le tiurië? —I de l'ay pe franmay : ce n'à pe moi, répondgé lai servante. Le tiurie aivaince ay tâton contre lai fenétre po euvri lai lade. Main tiain lai fenétre feut euvri, enne noire femière, che épasse qu'an airait poyu lai copay aivò in couté, s'étchaippé de lai fenétre, car lai lade n'était pe franme. « Quél aiffaire ! Eh ! mes pous dgerennes, voù à-ce que vos étes ? » Ai raivisay de tote les sens, sain ran voi. Tiain lai femiëre feut in pô dissipay, ai remairtié to ses petétes bétattes blotti dô in véye âdge que se trovait li. Main, ç'â drôle, el aint mitenaint to lai mainme couleur, ai sont tôte noires comme des raychetué. Le bon tiurië voyé les pare seu de ci care, main ai se lancennent tot enne aipré

l'âtre, contre lai fenétre po allay réchepiray l'airpur. Lai servainte ravoëte dain le nitie : ai y aivait sept uës, tot des nois. Elle dié en son maitre : « Qué détrasse el aint aivu, ces pores bétes! ravoétië voi. chire, el aint fait des uës tonois, ç'à lai premiëre fois dà qu'nos les ain que çoli ios airrive. » To çoli ce n'était inco ran, main ç'à que lai tieugeniëre, tiain elle voyé que les uës en se biaintchéchaint y noichin les doigts elle flanqué in bon savon en son maître : » Vos « voites mitenaint chire, vo vlay tot saivoi! Aivo to « vos novelles sciences, vôs airin inco poyu étô-« fay to nôs dgerennes. Fote min cte breuverië de « fonat feu de ci. Ai yé longtemps qu'i vos le dit, vô ne vlay ran écoutay. Se vôs fesin vote traivaille, ai pe moi le minne, el âdrait bin « meu tel ie nos po tot. I en seu mitenaint ponentayië les dgerennes, les uës, lai fenétre, « tot. tot coli ai case de ste pôgeon de fona! Nos ain maindgië des uës dvaint aivoy ste p-utte-« mécanique, ai pe se Duë veut que nos en vlan inco maindgië sance. » — Le bon tiurië compregné lai leçon ; ai rentré to capou dains sai tchaimbre en regrettaint l'airdgent qu'el aivay vâguay po rétchâday ses dgerennes. Po le fonat, lai Tiaitrine le flanqué dains in care vou en l'peut inco admiray adjedheu. An ne l'on pu railumay dà don, ai pe les dgerennes n'aint djemai réclamay.

Stu que n'à pe de bos.

## Publications officielles:

Examens de droit. — Les candidats qui se proposent de subir dans le courant de l'automne leur examen théorique ou pratique en obtention du diplôme de notaire, sont invités à faire parvenir à la Direction de la justice leur demande d'accès accompagnée des pièces vou-lues, etc. jusqu'au 26 août 1899.

#### Convocations d'assemblées.

Chevenez-Courtedoux. - Le 13 à midi, assemblée paroissiale pour ratifier une décision du conseil, nommer un conseiller.

Courchavon. — Le 13 à 2 h. pour discuter le règlement du cimetière, statuer sur une demande pour aterrir des fontaines.

Courgenay-Cornol. — Assemblée paroissiale le 13 à 1 h. pour entendre le rapport des vérificateurs, nommer deux conseillers.

Lajoux. — Le lundi 14 à 2 h. pour nommer un conseiller, vendre du terrain, etc.

Noirmont. - Le 13 après l'office, pour nommer une commission, s'occuper de la révision du règlement.

## Cote de l'argent

du 9 août 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.